



Bagarre entre mineur risque encourus

Par **Jean12345**, le **16/02/2019** à **22:18**

Bonjour,rnrnQu'est ce que je risque pour m'être battu avec un autre mineur de moins de 16 ans. Il m'a provoqué puis pris par le cou, à ce moment-là, je l'ai frappé, ai cassé ses lunettes et puis nous nous sommes roulés par terre ce qui a déchiré son tee shirt. Je ne porterai pas plainte mais j'aimerais savoir ce que je risque si lui le fait car je me suis quand même battu et en plus je lui ai abîmé voir casser certaines de ses affaires mais en même temps, c'est lui qui m'a touché physiquement en premier et je n'ai fait que lui répondre. Aussi pour porter plainte, a-t'il besoin de connaître mon nom de famille ? Pouvez vous m'éclairer sur tous ces points svp ? rnrnMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **17/02/2019** à **08:14**

Bonjour,rnrnVous avez quel âge ?rnAvez-vous des témoins ?